

SENSIBILISATION HANDICAP PSYCHIQUE ET ADDICTIONS



DES POINTS CLÉS POUR MIEUX ACCOMPAGNER LA PERSONNE EN SITUATION DE
HANDICAP PSYCHIQUE ET PRÉSENTANT UN COMPORTEMENT ADDICTIF



Crehpsy Hauts-de-France
Parc Eurasanté Est
235 avenue de la Recherche

Entrée A - Étage 4
59120 Loos

Immeuble « Les Capets »
3 rue Vincent Auriol
Étage 3
80000 Amiens

Mars 2025

Crédits images
Crehpsy Hauts-de-France
dehweh - stock.adobe.com

03 20 16 56 10
contact@crehpsy-hdf.fr
www.crehpsy-hdf.fr

Règlement général sur la protection des données

Les données transmises au Crehpsy Hauts-de-France dans le cadre du fonctionnement des actions de sensibilisation seront conservées et seulement utilisées par le Crehpsy Hauts-de-France. Nous nous engageons à les conserver pour un usage interne et à ne jamais les diffuser à des partenaires. Le recueil de ces données a pour but votre inscription à une action de sensibilisation et l'organisation de celle-ci. Ces données seront conservées dix ans. Vous disposez d'un droit d'accès, permettant la rectification ou la suppression de ces données, en vous adressant au Crehpsy Hauts-de-France.

03 20 16 56 10
contact@crehpsy-hdf.fr
www.crehpsy-hdf.fr



POURQUOI UNE SENSIBILISATION ?

Depuis sa création, le Crehpsy a animé des actions de sensibilisation à destination du grand public dans le but d'informer sur le handicap psychique.

Aujourd'hui, l'action de sensibilisation évolue pour répondre à un constat partagé par les acteurs des différents champs de l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique : il existe des difficultés dans le repérage et la prise en charge des publics souffrant de pathologies duelles.

Au regard de l'évolution des besoins des professionnels, le Crehpsy Hauts-de-France propose aujourd'hui une action de sensibilisation sur la thématique « Handicap Psychique et Addictions ».

L'action de sensibilisation propose des points clés pour mieux comprendre :

- Le handicap psychique qui reste encore peu connu, pouvant être source de préjugés et/ou de répercussions négatives pour les personnes concernées et leurs proches ;
- La notion des addictions également mal connue, avec des représentations péjoratives envers les sujets qui en souffrent ;
- Les pathologies duelles qui touchent 3 % de la population générale, nécessitant une attention particulière en vue d'un dépistage précoce.

Souvent cloisonnée entre les secteurs de la psychiatrie et de l'addictologie, la présence à la fois d'un trouble psychique et d'un trouble addictif complexifie le repérage et les accompagnements qu'ils soient social, médico-social ou sanitaire. L'action de sensibilisation apporte des éléments de compréhension générale sur ce qu'est le handicap psychique, l'addiction et leur dualité.

La sensibilisation dure trois heures. Elle est destinée à tous les professionnels des établissements, services ou organismes qui souhaitent en bénéficier. Elle est animée par un professionnel qui a une expérience significative dans le champ du handicap psychique et celui des addictions.

Cette action se veut accessible à tous.



COMMENT S'INSCRIRE À UNE SENSIBILISATION ?

Vous accueillez des personnes concernées ou vous vous intéressez à la notion de handicap psychique, vous pouvez bénéficier d'une action de sensibilisation.

Vous souhaitez suivre une sensibilisation au handicap psychique de manière individuelle ou seulement quelques professionnels de votre équipe sont concernés : inscrivez-vous aux sessions prévues au Crehpsy dans différents territoires des Hauts-de-France.

Cette action est financée par l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France.

Pour connaître les dates et lieux de l'action de sensibilisation vous pouvez vous rendre sur le site du Crehpsy.

Handicap psychique
et addictions

D'autres thématiques peuvent être abordées dans un cadre de sensibilisation au Crehpsy.

Sensibilisation au
handicap psychique

Handicap psychique
et emploi

LA SENSIBILISATION HANDICAP PSYCHIQUE ET ADDICTIONS

DES POINTS CLÉS POUR MIEUX ACCOMPAGNER LA
PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE ET
PRÉSENTANT UN COMPORTEMENT ADDICTIF.

Objectifs // Contenu // Modalités pédagogiques

SENSIBILISATION HANDICAP PSYCHIQUE ET ADDICTIONS



DURÉE

3 Heures



PUBLIC

Tout public



PRÉ-REQUIS

Aucun



ANIMATION

Psychologue spécialisé(e)
dans l'accompagnement
des personnes en situation
de handicap psychique



TARIF

L'action de sensibilisation est
financée par l'ARS Hauts-de-
France sur une enveloppe
budgétaire dédiée aux
actions d'information sur le
handicap psychique



OBJECTIFS

1. Appréhender les principales définitions
2. Se familiariser avec la spécificité de l'accompagnement d'une personne en situation de handicap psychique présentant un comportement addictif
3. Développer un langage commun entre les acteurs



CONTENU

Tour de table / Présentations / Attentes

Handicap psychique, addictions, pathologies duelles : définitions, représentations, philosophie d'accompagnement.

Statistiques et éléments du contexte sur la santé mentale.

Préconisations : éléments ou contexte favorisant un accompagnement adapté.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Jeux du vrai/faux

Vidéo

Apports théoriques sur diaporama

Exemples concrets

Méthodes d'animation favorisant la participation

Distribution de supports pédagogiques



Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins
par mail à contact@crehpsy-hdf.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

Vous avez des questions sur l'action de sensibilisation, vous pouvez prendre contact avec nous.

✉ **contact@crehpsy-hdf.fr**

☎ **03 20 16 56 10**

Groupement de coopération médico-sociale financé
par l'Agence Régionale de Santé





Parc Eurasanté Est	Immeuble « Les Capets »
235 avenue de la Recherche	3 rue Vincent Auriol
Entrée A - Étage 4	Étage 3
59120 Loos	80000 Amiens

03 20 16 56 10
contact@crehpsy-hdf.fr
www.crehpsy-hdf.fr

